

Dans ce numéro :

-  **Opération Savante Banlieue** 
-  **Soirée d'accueil des S1 Paris** 
-  **Nombres premiers : l'énigme !** 
-  **Prochain After-Work Parisien** 
-  **Le coût des études à l'étranger** 
-  **Association New Defi** 
-  **Cotisation égale protection** 
-  **La rentrée de la SJE** 
-  **Résultats de l'enquête IESF** 
-  **Créneaux porteurs du numérique** 
-  **Nos quartiers ont du talent** 
-  **L'innovation Ouverte** 
-  **Pause déjeuner** 

EDITO

Vous l'attendiez, la voici : la Newsletter n° 24 ! Un numéro au contenu varié qui fait la part belle à la jeunesse avec les récits relatant l'initiative « Savante Banlieue » mais aussi la réunion d'accueil réussie de la promo 2016 organisée par l'Association. Petit focus également sur l'aide humanitaire de l'association New Defi qui aide à améliorer les conditions de scolarisation au Bénin, une action louable et à soutenir. Les amateurs de lectures plus techniques auront l'occa-

sion de se pencher sur « l'Innovation ouverte » ainsi que les nombres premiers. Quant aux éventuels entrepreneurs de notre communauté ils pourront trouver un peu d'inspiration dans le numérique ! Puis nous terminerons sur une note de légèreté avec un article qui montre que côté gastronomie... Il fait bon être Français ! Et Supméca-nicien bien sur !
Bonne lecture,
Le comité de rédaction.



Opération « Savante Banlieue »

A l'occasion des fêtes de la science des 10 et 11 octobre, SUPMECA est intervenu une nouvelle fois dans la manifestation « Savante Banlieue ».

René Gras, Geneviève Inglebert et Vincent Cheutet ont assuré l'animation d'un stand présentant des informations sur les formations d'ingénieur de SUPMECA (statut étudiant et apprenti) et de l'Ecole Supérieure de Fonderie et Forge (ESFF) dont le diplôme est délivré en convention avec SUPMECA.

Des mini-conférences ont été organisées pour des classes de collèges et lycées, sur

les « Matériaux pour les lanceurs fusées » et sur le thème : « Comment devenir ingénieur par l'apprentissage ». Sur le stand, la présentation de posters (travaux d'élèves et des chercheurs) ainsi qu'une gamme complète de forge pour la réalisation d'un arbre de boîte de vitesse, accompagnée d'une grappe de fonderie, ont eu beaucoup de succès ; en complément, des films ont été présentés sur des sujets tels que « la réalité virtuelle », « le lean management », ou « les opérations de mises en forme ».

Enfin, afin de préparer l'avenir, l'Association a reçu les élèves d'une dizaine de classes, de la maternelle à la 6ème, venus voir décoller Ariane à partir du site spatial de Kourou et ravis de repartir avec une image d'Ariane remise à chacun et un grand poster pour la classe, offerts par le Centre National des Etudes Spatiales (CNES).

Gageons qu'avec ce type de manifestation, notre association contribue à la pérennité de la profession.

En savoir plus :

genevieve.inglebert@supmeca.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS



Novembre		Décembre	
28	Forum Etudiants - Entreprises du Collégium, St Ouen	4	Afterwork, Paris à partir de 19h30



Soirée d'accueil des S1 à Paris

2016 ! Ce sera peut-être la promotion record. Le nombre d'étudiants en 1ère année est en effet le plus élevé jusqu'à présent, avec 235 étudiants : 136 à Paris, 45 à Toulon et 54 en Apprentissage. Comme l'an passé, les étudiantes représentent 20% du total.

C'est le 23 septembre que notre Association a organisé une soirée d'accueil à Saint Ouen pour prendre officiellement contact avec les nouveaux venus. Au programme, étalé de 17 à 24 heures, une réunion d'information, un cocktail, un buffet et un after work, l'ensemble organisé par notre Commission Relations Elèves et Jeunes Anciens.

Pour la réunion d'information, en guise d'introduction, notre Président Jean-Pierre Paillard a conforté les étudiants dans leur choix d'école et mis en avant les nombreux points forts dont elle bénéficie. Puis Aurélien Riso, responsable de la Commission Elèves et Jeunes Anciens a présenté sa Commission et explicité les événements qu'elle organise pour les élèves : confé-

rences, tables rondes, after works, réunions d'information.. Ensuite, 4 anciens récemment sortis ont fait un bref exposé. Floryse Seyller a parlé de son stage de 2ème année au Texas, la façon de l'obtenir, son coût, les apports qu'elle en a tirés. Thiébaud Kientz (Exoès), a parlé de son expérience de création d'entreprise et de l'intérêt d'avoir fait l'école dans cet objectif. Pierre Maxence Bricout (EDF) a décrit son parcours et les opportunités offertes par un grand groupe. Frédéric Fayet (Cartier), a évoqué les diverses associations d'étudiants à l'école et témoigné de la richesse de son expérience avec la SJE (Supméca Junior Etudes).

C'est pendant le cocktail, très soigné, puis le buffet barbecue que les discussions et échanges se sont bien installés, d'autant qu'une trentaine d'étudiants de 2ème et 3ème année s'était joint au S1. Pour ces derniers, la principale source d'interrogation est liée à la recherche de stages. Chacun a pu faire partager son expérience sur le sujet.

La « soirée » s'est ensuite poursuivie par un after work organisé sur place au foyer des élèves dans une ambiance décontractée. C'était aussi l'occasion de noter les prochains rendez-vous : un after work à Paris début décembre et une table ronde début janvier.



Nombres premiers. Une énigme

Uniquement divisibles par un et par eux-mêmes, les nombres premiers ont toujours gardé leur mystère auprès des mathématiciens : il est en effet impossible de prédire quel nombre sera premier, bien qu'ils soient en nombre infini.

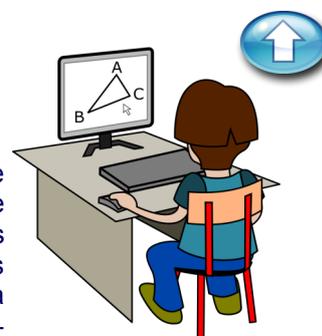
Le nouveau « plus grand nombre premier » vient d'être découvert : il comporte 17 425 170 chiffres. Cela s'est passé à l'Université de Missouri aux Etats Unis, et a valu une récompense de 3000 dollars. Maintenant c'est un nombre à 100 millions de chiffres qui est visé pour une récompense de 250.000 dollars, qui serait attribuée par une Société savante, l'Electronic Frontier Foundation. Pourquoi cet engouement ? C'est qu'il s'agit de la promotion du calcul distribué. N'importe qui peut participer, à condition d'avoir un ordinateur et d'être patient : 4 ans de temps de calcul pour aboutir au dernier record ! Il suffirait de répartir le temps sur des milliers d'ordinateurs pour compresser la durée.

L'utilité des nombres premiers est toutefois bien réelle, avec l'art du codage. La sécurisation des transactions internet et des paiements à distance s'appuie no-

tamment sur leur caractéristique de base : tout nombre est une composition unique de nombres premiers. Un peu à la façon des particules élémentaires dont la combinaison donne des éléments différents. La cryptographie est basée sur ce socle inébranlable d'unicité. Sans ce théorème, deux codages différents pourraient renvoyer à la même carte de crédit. Pour le moment, la cryptographie ne nécessiterait que des nombres à moins de 1000 chiffres...

Mais le vrai mystère des nombres premiers tient en l'impossibilité de prédire quel nombre sera premier. On a beau en connaître cent, mille, dix mille, cent mille, ... on ne sait pas déterminer quel sera le prochain.

Face à cette infinité imprévisible, les mathématiciens enchainent les démarches : Combien y-a-t-il de nombres premiers inférieurs à 100, ou 1000, ou n ? Ils y arrivent empiriquement, mais aucune équation n'est capable de nous donner la quantité de nombres premiers entre 100 et 1000, 10.000 et 100.000 etc. Ils ont toutefois démontré que plus les nombres grandissent, moins on trouve de nombres premiers.





Prochain After work : mercredi 4 décembre à partir de 19h30

C'est un bar en plein centre de Paris, dans le quartier Opéra, qui a été retenu et privaté pour le prochain After work : L'Intimiste, 4 rue du Port Mahon Paris 2ème. (Métro Opéra ou 4 septembre). Comme à l'habitude, le buffet est offert par l'Association (charcuterie et fromages). Pour les boissons, hap-

py-hour avec cocktails à 6€ et verres de vin et bouteilles de bière à 4€.

Le nombre de places est par définition limité, il faut donc réserver sa place. A faire dès maintenant par mail à l'adresse jeunes.anciens@supmeca.com !



Etudes à l'étranger : les coûts grimpent et les destinations anglo-saxonnes sont les plus chères

Australie, Etats-Unis, Royaume-Uni sont les destinations les plus coûteuses pour les jeunes qui partent étudier à l'étranger, selon une étude de HSBC publiée en Août. Ce coût comprend les frais universitaires ainsi que les frais de vie. En Australie il faut compter en moyenne 29.000 Euros, aux USA, 27.000 euros (en dehors des 8 universités de la Ivy League, encore plus chères), et aux Royaume Uni, 23.000 euros. La banque constate que le coût grimpe partout, parce que les subventions publiques diminuent.

Le coût de la vie dans les Emirats arabes unis, Singapour ou Hong Kong en fait aussi des destinations chères. A l'inverse, l'Allemagne est la destination où les étudiants internationaux paient le moins cher pour leur éducation.

En ce qui concerne les choix des étudiants, les 3 destinations les plus chères sont aussi les plus prisées, avec respectivement des parts de marché de 17% pour les USA, 13% pour le Royaume Uni et 6% pour l'Australie, talonnés par l'Allemagne et la France, également à 6%.

Source : Les Echos

Coût annuel moyen des études à l'étranger pour les étudiants internationaux

Pays	Total (Euros)	Dont Frais universitaires	Dont Coût de la vie
Australie	29079	19158	9921
Etats Unis	26957	19046	7912
Royaume Uni	22895	14565	8331
Emirats Arabes Unis	20668	16135	4533
Canada	19638	13948	5690
Singapour	18307	11238	7069
Hong Kong	16944	9952	6992
Japon	14469	4924	9545
Russie	7128	2364	4764
Chine	6618	3007	3611
Taiwan	6234	2469	3765
Espagne	5290	757	4533
Allemagne	4745	479	4266

L'étude ne prend pas en compte la France, jugée trop complexe au regard de la mixité des statuts public et privé



Permettre aux enfants du Bénin de continuer leur scolarisation avec New Defi

New Défi est une association humanitaire et solidaire créée par des étudiants de Supmeca Paris.

L'objectif de cette association est d'aider au développement du Bénin par la scolarisation des enfants en construisant des salles de classe en dur pour un collège situé dans le quartier défavorisé de Yéhouéméy. En effet, en Afrique, 3 enfants sur 10 n'ont pas la possibilité d'aller à l'école.

Sa mission est de scolariser un maximum d'enfants dans les meilleures conditions. Les classes actuelles regroupent 46 élèves en moyenne.

Leurs actions commenceront à l'été 2014 où deux groupes d'élèves mecasupiens se relayeront pour mettre en place et organiser le chantier de construction des salles de classe, pour acheminer des fournitures et du matériel scolaire. Cette

action sera complétée par du soutien scolaire aux collégiens.

Pour concrétiser ce projet, New Defi organise, au sein de l'école, des événements tels que des afterworks, des ventes de crêpes, une tombola mais aussi une récolte de fournitures scolaires (boîte à l'entrée de l'école). Elle propose notamment des Tee-Shirts et d'autres produits dérivés.

N'hésitez pas à soutenir New Defi en faisant un don sur son site internet : www.newdefi.org





En cotisant à l'Association Supméca, les Anciens Elèves du Cesti, de Supméca, de l'ISMCM bénéficient d'une Assurance en protection juridique

1. Qui est assuré :

Il faut être adhérent, c'est-à-dire avoir payé sa cotisation de l'année en cours. Tu bénéficies alors de l'Assurance de groupe souscrite auprès du groupe GMF par le CNISF, et qui couvre toutes les Associations adhérentes, dont l'Association Supméca.

2. Que recouvre le contrat d'assurance d'Assistance Protection Juridique - APJ :

C'est une assurance de Protection Juridique liée à tes activités professionnelles, actuelles et antérieures, ainsi qu'associatives si tu es mandataire social, et ce, pour toutes les juridictions autres que prud'homales.

Il est bon de rappeler, si tu es salarié, que l'entreprise qui t'employait au moment des faits, ne te défendra pas forcément, notamment si elle n'en a pas les moyens ou si vous êtes plusieurs responsables poursuivis, mais surtout si tu l'as quittée pour une autre entreprise.

Et si tu es retraité, ta responsabilité peut être recherchée pour les conséquences de ce que tu as fait ou aurais dû faire en tant qu'ingénieur dans ta vie et il y a là bien peu de chance pour que ton entreprise du moment, si elle existe encore, prenne en charge ta défense.

C'est une assurance de protection juridique qui ne te couvre qu'en défense ; elle ne peut donc pas t'aider si c'est toi qui poursuis une autre personne, personne physique ou morale. Enfin, les litiges de ta vie privée ne sont pas couverts par ce contrat à vocation professionnelle.

3. Prestations délivrées :

3.1. Des renseignements juridiques téléphoniques : indépendamment de la Protection Juridique développée en 3.2, tu peux poser des questions juridiques, relevant des domaines décrits en 2, aux juristes télé-

consultants

d'APJ du lundi au vendredi.

3.2. Défense amiable et judiciaire : dans tous les cas où un litige se présente, ou va se

présenter, tu peux téléphoner : au service spécialisé d'APJ, du lundi au vendredi. Ton dossier, transmis par écrit, sera examiné puis pris en charge par un juriste spécialiste. Celui-ci te proposera, si nécessaire, l'aide personnalisée d'un avocat. Si tu le souhaites tu as la possibilité de choisir et de proposer à APJ un avocat que tu connais.

Dans tous les cas, APJ lui règlera directement sa prestation conformément à son barème contractuel. Les frais judiciaires, d'expertise éventuelle, d'honoraires d'avocat seront assumés par APJ dans le cadre d'un plafond général par litige. APJ ne prend pas en charge les frais engagés à ton initiative, sauf urgence, ainsi que les cautions, amendes et autres sommes auxquelles tu pourrais être condamné.

4. Modalités :

Dans tous les cas, le CNISF et ton association seront interrogés sur la validité de l'adhésion que tu as annoncée mais ne seront pas informés des causes ni même des raisons de ta demande, qui resteront confidentielles entre APJ et toi. Si ton adhésion n'est pas confirmée, APJ t'avisera que ton dossier ne peut être pris en charge, tu devras alors assurer seul ta défense et les frais qui en découleront.

Une notice détaillée est disponible au secrétariat de l'Association et sera envoyée sur demande.



Supméca Junior Etudes fait sa rentrée

Comme à chaque rentrée scolaire, les étudiants de Supméca organisent un forum des associations afin de présenter les différentes activités de l'école : sportives, humanitaires, organisatrices d'événements, bureau des étudiants, ... et la Supméca Junior Etudes (SJE).

Concernant la SJE, une équipe d'étudiants a été choisie dès septembre pour travailler sur un projet soumis par le bureau Veritas : Etablir le cahier des charges fonctionnel d'un prototype d'aide à la certification de containers. Ce projet pourrait aboutir à l'élaboration complète de ce prototype.

Cette rentrée a également été marquée par le lancement officiel du projet Krontime. Il consiste en l'élaboration d'un Livre Blanc sur les perspectives et les outils informatiques employés en ingénierie de production,

que ce soit pour la collecte d'information (mesure des temps, gammes opératoires, ...) où l'équilibrage des ressources.

C'est grâce aux anciens que de nombreux projets voient le jour, permettant ainsi aux étudiants de développer leurs compétences et leur goût pour le travail en projet et en équipe. La SJE les remercie et espère perpétuer ce lien.

N'hésitez pas à les contacter si vous désirez intervenir au sein de l'école à travers une conférence, ou travailler avec les étudiants en leur soumettant des projets : communication@juniorsupmeca.com





Résultat de la 24ème enquête de l'IESF



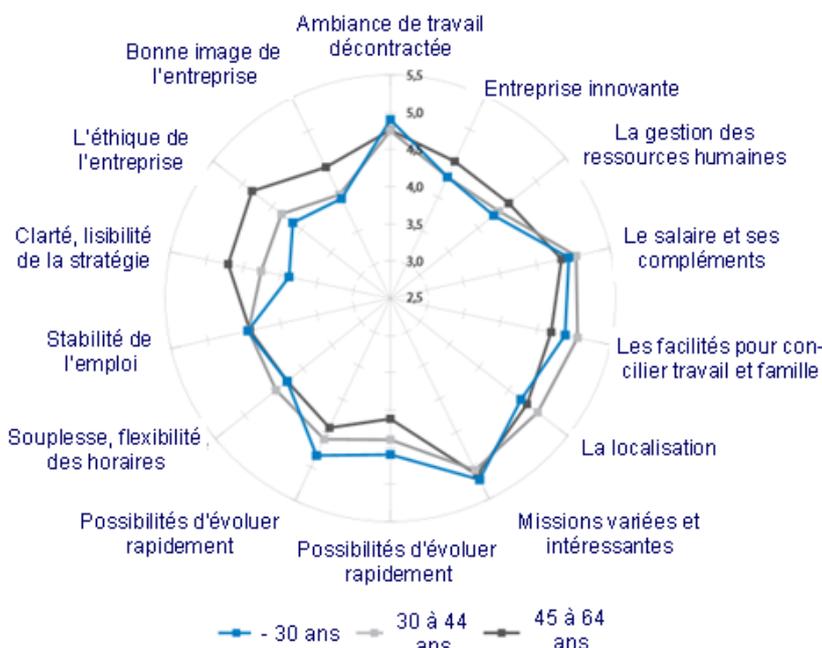
L'IESF a fourni les résultats de sa 24ème enquête annuelle sur la situation des ingénieurs à la fin du mois de juin. Même si les Ingénieurs bénéficient toujours d'une situation enviable dans l'univers professionnel français, l'année 2012 semble marquée par un climat de l'emploi plus lourd en ce qui les concerne. Ainsi, ils ont "bien plus" ressenti l'impact négatif de la crise économique en 2012 qu'en 2011, tant au plan personnel qu'à celui de leur entreprise. De fait, le nombre de recrutements a diminué de 7%, atteignant 85 500, au lieu de 92000 un an avant. Quant au taux de chômage, il s'est dégradé en passant de 3,5 à 4% de 2011 à 2012, mais il reste faible par rapport à celui de la population active totale. Concernant la crise, les Ingénieurs pensent qu'elle est plus structurelle qu'uniquement conjoncturelle et qu'elle va donc demander d'importantes remises en question.

Au niveau de la répartition des recrutements, on constate un léger fléchissement des recrutements dans l'industrie au profit des services qui en représentent maintenant 49.4%. On constate également une augmentation des flux de départ vers l'étranger, en particulier vers l'Asie.

Au niveau rémunération, la progression débutée en 2011 se poursuit, avec la même dynamique que les années précédentes : les entreprises cherchent plus à conserver les talents par des augmentations que de pratiquer des surenchères sur les salaires d'embauches. Mais ce qui attire le plus les ingénieurs, avant même leur rémunération, est

l'intérêt des missions proposées. A l'inverse, ce qui les rebute le plus et qui constitue le premier facteur qui leur ferait quitter leur entreprise est l'ambiance de travail.

De manière générale les ingénieurs sont loyaux par rapport à l'entreprise qui les emploie si une reconnaissance et des conditions d'épanouissement sont présentes. Cette loyauté est confirmée par le fait qu'un ingénieur sur 4, de plus de 50 ans, travaille chez son premier employeur.



Éléments qui inciteraient les ingénieurs à rejoindre une entreprise, en fonction de l'âge



Neuf créneaux porteurs dans le numérique

Pour les créateurs d'entreprise, les investisseurs ou les repreneurs, voici quelques secteurs intéressants, dans les prochains temps, dans le domaine du numérique.

Les poids lourds des prochaines années :

- Les objets connectés : principales applications dans les secteurs de la santé et de la domotique domestique.
- Le big data : un gisement d'informations encore inexploitées mais de plus en plus lisibles afin de créer des services comme Handimap.org ou Home'n'go.
- Le web facile : pour éviter de s'y perdre, il existe un créneau pour ceux qui le rendront plus accessible.

Les tendances qui vont durer :

- L'économie collaborative : le marché du covoiturage est saturé mais la voiture présente encore du potentiel (partage de places de parking, location de voitures de particuliers...).
- Le crowdfunding : Financer des projets musicaux (My Major company), des projets scolaires ou de séries

TV à relancer, de nombreuses niches sont encore à prendre.

- Les box-cadeaux : même si elles sont devenues classiques et en perte de vitesse sur la gastronomie, les idées cadeaux singulières qui font rêver ont, quant à elles, encore de l'avenir.

Les secteurs à surveiller :

- L'éducation : très en vogue aux Etats-Unis ou Stanford fut précurseur, les plates-formes comme TedX, Coursera ainsi que les applications de soutien scolaire en ligne ont un bon potentiel.
- Les circuits courts : acheter en direct auprès des producteurs est très à la mode.
- La personnalisation : Coca et ses bouteilles nominatives ou Renault et ses Twingo personnalisées, l'individualisation des produits est à la mode. Plus loin, un site italien de chaussures propose de dessiner et commercialiser ses propres chaussures...

Vous l'aurez compris, il y a de quoi prospecter et se lancer !





Avec IESF, l'Association Supméca encourage l'action de « Nos quartiers ont des talents »



Véritable facilitateur d'insertion professionnelle, engagé pour l'égalité des chances, « Nos Quartiers ont des Talents » met en œuvre, depuis son lancement en 2006, une opération destinée à favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi hauts diplômés (bac+4 minimum), âgés de moins de 30 ans, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés, grâce à un système unique et novateur de parrainage par des cadres et des dirigeants d'entreprises expérimentés (conseils, CV, lettre de motivation, entretiens, ouverture du réseau, ...).

Présent en Ile-de-France (2008) et dans les régions Rhône-Alpes (2009), Midi-Pyrénées (2010), Aquitaine (2011), PACA (2012) et Nord-Pas-de-Calais (2012), le dispositif couvre, depuis cette année, la Picardie, la Guadeloupe et la Réunion. Au plan national, plus de 16.880 jeunes ont intégré le dispositif depuis son lance-

ment, accompagnés par 4.550 partenaires grâce au soutien de 630 partenaires (entreprises, collectivités, universités, autres structures institutionnelles, médias...). 73 % des jeunes suivis ont trouvé un emploi à la hauteur de leur qualification. Dans le cadre de ce dispositif, les jeunes intègrent le marché du travail en 6 mois en moyenne. Alors qu'elle développe depuis plusieurs années des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur, « Nos quartiers ont des talents » aspire à coopérer avec les associations des écoles d'ingénieurs afin de valoriser le dispositif qu'elle déploie auprès des étudiants et jeunes diplômés dans ces écoles, et de permettre à ceux qui répondent aux critères d'éligibilité d'être accompagnés, dans leur recherche d'emploi, par des professionnels de son vaste réseau d'entreprises partenaires, qui couvrent des domaines d'activités variés.



Pour de plus amples renseignements et suivre l'actualité de « Nos Quartiers ont des Talents » : www.nosquartiers-talents.com



L'Innovation Ouverte ! Comment résoudre ses problèmes ? En s'ouvrant au monde !

Promue par Henry Chesbrough, professeur et directeur du Center for Open Innovation à Berkeley, l'innovation est une thématique en vogue par ces temps de crise où les solutions pour remédier à la perte de compétitivité de nos industries, mais comment la générer ? L'innovation existe bien entendu déjà au sein de l'entreprise mais elle y est cloisonnée et contrainte par des processus qui ne lui permettent pas de franchir ses frontières, qui plus est de façon collaborative. C'est ainsi que l'innovation ouverte devient une opportunité à laquelle nous allons nous intéresser.

Mais pourquoi adopter une telle démarche ?

Les difficultés rencontrées par les grandes entreprises au niveau investissement, vitesse d'innovation, ou encore d'industrialisation montrent les limites des processus d'innovation « fermés » en interne. Il est donc vital pour elles de créer des « écosystèmes » englobant différents acteurs qui vont pouvoir apporter leur contribution en en retirant chacun des bénéfices dans leur cœur de métier. C'est la mutualisation des risques, des compétences et des investissements qui est la clé de la réussite de cette démarche.

Comment encadrer l'innovation ouverte ?

Le préalable bien entendu à un tel procédé est d'identifier les axes d'amélioration technologiques à « ouvrir » et pourquoi pas de mutualiser une partie non-critique de la R&D avec des concurrents. Il s'agit également pour obtenir des résultats de bien définir les rôles de chaque partenaire, de favoriser leur proximité et de

s'assurer des possibilités d'application des travaux réalisés.

Le déploiement

A l'heure des technologies du Web 2.0, il est de plus en plus aisé de mettre en place l'innovation ouverte via des plate-formes sur internet qui prennent la forme de réseaux sociaux d'innovation. En effet, au travers de ces outils, la communication sur des « appels à réflexions » ainsi que le partage d'information - au sein d'une communauté constituée - en sont ainsi structurées et facilitées.

Conclusion :

En résumé, les avantages de l'innovation ouverte se situent dans le fait que son caractère participatif permet de créer des communautés agiles composées de partenaires centrés sur leur cœur de métier. Et en particulier, cette flexibilité et ce « partage des tâches » amène à de grandes réductions du « time-to-market », ce qui est la clé dans une économie fortement concurrentielle.

Quelques exemples :

Le réseau d'open labs de PSA, Le programme « Connect + Develop » de Procter & Gamble, le « Lab Postal » du groupe La Poste.





Pause déjeuner : Etes-vous restauration rapide ?

Le repas gastronomique français a été élevé au rang de patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2010. Cette caractéristique nationale n'est pas sans influence sur notre approche de la restauration rapide. Mais quantitativement, les faits sont là et la vente à emporter devance désormais la restauration traditionnelle pour toutes les catégories sociales avec 54% de part de marché en 2012. Il y a 15 ans, l'offre concernait les étudiants. Aujourd'hui, elle s'adresse tout autant aux cadres. Et pour séduire cette nouvelle clientèle, le marché est passé en douze ans de 2 produits phares (sandwich et hamburger) à une vingtaine !



La France reste toutefois avec des particularités uniques au monde. D'une part, elle s'attache à une offre haut de gamme, et des grands noms de la gastronomie n'hésitent plus à s'associer à la restauration rapide, d'autre part son mode de consommation est

davantage restauration rapide que fast food. Ce dernier terme définit une nourriture consommée en marchant. Or à l'inverse des anglo-saxons ou des asiatiques, les Français, même s'ils emportent le déjeuner qu'ils viennent d'acheter, finiront par s'asseoir pour le déguster. Le revers de la médaille est que la restauration rapide à la Française est la plus chère au monde, allant de 4 Euros environ à plus de 13 Euros dans les chaînes haut de gamme, pour un repas type plat-dessert-boisson.

Les Français associent davantage la pause déjeuner à la notion de plaisir qu'à celle de santé, qu'ils réservent plus volontiers pour les repas à domicile. Résultat, les sandwiches jambon-gruyère sont à la fête, et les frites accompagnent 70% des repas quand ce sont des plats.

Les Français, en optant pour une restauration rapide mais respectueuse d'un certain cadre alimentaire, font encore rempart à l'épidémie de surcharge pondérale qui frappe de nombreux pays dans le monde, et malgré les facilités croissantes pour manger à toute heure, 85% affirment ne pas – ou peu – grignoter entre les repas.

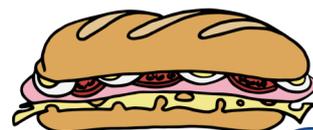
La pause déjeuner et l'Histoire

Au regard de l'évolution somme toute assez récente de la pause déjeuner, il est amusant de constater qu'à l'origine, la pause de midi était déjà liée à l'idée de précipitation ! La sacro-sainte coupure se structure au Moyen Âge au sein des monastères dans le but d'expédier au plus vite le besoin de s'alimenter, basse préoccupation terrestre, pour se remettre aussitôt à l'étude des saintes écritures. Ce n'est qu'au fil des siècles qu'elle sera d'abord adoptée par l'aristocratie puis par la bourgeoisie, et enfin revendiquée par les ouvriers comme un acquis social à partir du 19ème siècle.

Quelques chiffres

2,1 milliards de sandwiches vendus en France en 2012, tous circuits de distribution confondus. 62% sont des jambon-beurre-gruyère
73,5% de croissance de Chiffre d'affaires de la restauration rapide de 2004 à 2012.
31 minutes en moyenne consacrées à la pause déjeuner par les Français en 2012. C'était 1h38 en 1975.

Source : Sciences et Avenir



Cotisation 2013 - Comment la régler ?

- Par chèque, à l'ordre de « Association Supméca », envoyé au secrétariat de l'Association
- En ligne, avec le N° de carte bancaire. Dès le paiement, un mail confirme la réception. Se connecter sur le site de l'Association : <http://www.supmeca.com/>
Cliquer sur la barre de choix « cotisations ». Puis se laisser guider après avoir cliqué sur le bouton « Achetez maintenant ».

Tarifs 2013 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre		
Diplômés (selon promotions)	2010, 2011, 2012	30 Euros
	2009 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1er janvier	45 Euros
Juniors	Soutien	> 100 Euros
	Etudiants	5 Euros

Une question, un article, une suggestion, ... :

redaction@supmeca.com



Comité de rédaction :

Paul GAÏANI-PORQUET, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen
site internet : www.supmeca.com

